

ADDENDA À L'ÉNONCÉ SUR LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL D'EY CANADA

Dernière mise à jour : le 18 mars 2025

SUPPLÉMENT D'INFORMATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL SPÉCIFIQUES AU CANADA

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., société à responsabilité limitée formée en vertu des lois de la province d'Ontario, et ses entités canadiennes affiliées et/ou associées (« EY Canada », « nous », « nos » ou « notre ») prévoient le présent addenda à l'énoncé sur la protection des données à caractère personnel (l'« addenda à l'énoncé sur la protection des données à caractère personnel ») pour vous informer de notre collecte, utilisation et communication de renseignements lorsque des personnes (« vous ») visitent le site www.ey.com et sélectionnent le Canada comme emplacement (le « site ») et tout autre site qui renvoie aux présentes.

Le présent addenda à l'énoncé sur la protection des données à caractère personnel contient un supplément d'information exigé par la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* et les lois provinciales en matière de protection de la vie privée substantiellement similaires au Canada (les « informations requises au Canada »). Les informations requises au Canada complètent l'information contenue dans notre énoncé mondial sur la protection des données à caractère personnel accessible ici (l'« énoncé mondial sur la protection des données à caractère personnel »). Aux fins du présent addenda, le terme « données à caractère personnel » englobe toutes les « données à caractère personnel » et tous les « renseignements personnels », tels qu'ils sont définis dans les lois canadiennes applicables en matière de protection de la vie privée. À moins d'indication contraire expresse, tous les autres termes de cette section s'entendent au sens qui leur est attribué dans notre énoncé mondial sur la protection des données à caractère personnel ou dans les lois canadiennes applicables en matière de protection de la vie privée.

Protection de vos données. EY Canada protège les données à caractère personnel à l'aide de mesures de sécurité physiques, techniques, contractuelles et organisationnelles appropriées. Ces mesures visent à faciliter le respect des exigences en matière de protection des données dès la conception et par défaut.

Transferts entre pays. En nous communiquant des données à caractère personnel, vous reconnaissiez et acceptez que celles-ci puissent être transférées à des fins de traitement et de stockage vers d'autres pays, où les lois relatives à la protection des données à caractère personnel peuvent être moins strictes que les lois qui s'appliquent dans votre pays. En outre, vos données à caractère personnel pourraient être accessibles aux autorités chargées de l'application de la loi, aux autorités nationales de sécurité et aux tribunaux dans ces autres pays. Lorsque de tels transferts s'avéreront nécessaires, nous nous conformerons à nos obligations légales et réglementaires à l'égard des données à caractère personnel, y compris les lois et règlements provinciaux, territoriaux et fédéraux applicables. Les transferts de données à

caractère personnel entre les sociétés membres du réseau EY sont soumis au programme de règles d'entreprise contraignantes d'EY (disponibles au www.ey.com/bcr). Nous exigeons aussi de tout fournisseur de soutien qui traite des données à caractère personnel pour notre compte qu'il garantisse un degré de protection desdites données à caractère personnel au moins aussi élevé que celui imposé en vertu desdites obligations légales et réglementaires.

Conservation. EY Canada conserve les données à caractère personnel aussi longtemps que nécessaire aux fins décrites dans l'énoncé mondial sur la protection des données à caractère personnel et dans le présent addenda à l'énoncé sur la protection des données à caractère personnel, sous réserve des obligations d'EY Canada de se conformer aux lois, politiques, règlements, obligations contractuelles et normes professionnelles et sectorielles applicables. Par conséquent, la durée de conservation de vos données à caractère personnel varie selon les obligations applicables et la nature des renseignements en cause – elle peut même s'étendre au-delà de la fin de la relation entre vous et EY Canada. À votre demande, nous supprimerons de façon sécuritaire vos données à caractère personnel conformément aux procédures applicables, à moins qu'EY Canada ne soit tenue de les conserver pour se conformer à ses obligations.

Système de gestion de la relation client (CRM). Nous pouvons également communiquer les adresses électroniques des personnes dont les coordonnées sont enregistrées dans notre système CRM à des tiers dans le but de diffuser des publicités ciblées sur les plateformes de ces tiers, lorsque lesdites personnes ont accepté notre énoncé sur la protection des données à caractère personnel portant sur l'utilisation de ces données. Les personnes dont les coordonnées sont enregistrées dans notre système CRM peuvent refuser cette publicité ciblée en gérant leurs préférences.

Personne-ressource pour de plus amples informations. EY Canada a nommé un chef de la protection des renseignements personnels, lequel est responsable de superviser toutes les questions relatives aux présentes. Si vous avez des questions au sujet du présent addenda sur la protection des données à caractère personnel, y compris toute demande visant l'exercice de vos droits, veuillez communiquer avec ledit chef en utilisant les coordonnées ci-dessous :

Chef de la protection des renseignements personnels
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
EY Tower
100 Adelaide Street West
Toronto (Ontario) M5H 0B3 Canada
EYCanada.Privacy.Officer@ca.ey.com

Si vous avez des préoccupations entourant la protection de vos données à caractère personnel, nous vous recommandons de communiquer avec le chef de la protection des renseignements personnels. Toutefois, vous avez également le droit en tout temps de déposer une plainte à propos des questions relatives à la protection de données à caractère personnel auprès de l'autorité de contrôle compétente. Au Canada, vous pouvez communiquer avec le Commissariat

à la protection de la vie privée du Canada ou le commissaire provincial à la protection de la vie privée de votre province de résidence.

Modifications à l'addenda à l'énoncé sur la protection des données à caractère personnel. De temps à autre, EY Canada mettra à jour le présent addenda à l'énoncé sur la protection des données à caractère personnel afin de tenir compte du supplément d'information exigé, s'il en est. Lorsque nous publierons de telles modifications, nous modifierons la date de la dernière mise à jour indiquée au début des présentes. Nous vous recommandons de vérifier cette page de temps à autre afin de prendre connaissance des modifications apportées au présent addenda à l'énoncé sur la protection des données à caractère personnel.